

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU 4 FEVRIER 2011.**

Vote : Pour à l'unanimité

II – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Présentation des orientations budgétaires 2011.

III – AFFAIRES GENERALES

**III/1 – ELECTION DE LA ROSIERE 2011 (VOTE A
BULLETIN SECRET)**

Vu les dispositions du legs MORIN-FOURNIOUX pour l'élection de la Rosière,

Monsieur le Maire indique que six candidatures ont été enregistrées,

NOM / PRENOM	AGE (Au jour du Conseil)
GRANCHO Carole	18 ans
PRILLAUD Eglantine	18 ans
MICHEL Gwladys	17 ans
CHAMPROUX Joy	18 ans
LAMBERGER Johanna	20 ans
PFEIFFER Laurette	18 ans

Indique que Mademoiselle Joy CHAMPROUX est élue à la majorité, Rosière 2011.

IV – AFFAIRES FINANCIERES.

**IV/1 – DEMANDE DE SUBVENTION – ACQUISITION DE
DEFIBRILLATEURS**

COUT DE REVIENT PREVISIONNEL

Désignation	Montant en € H.T.
3 défibrillateurs et leurs accessoires (électrodes, armoire murale avec alarme, Kit DSA,...)	4 956,90 €
TOTAL H.T.	4 956,90 €

- Sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Général du Puy-de-Dôme suivant le plan de financement suivant :

Plan de financement

- Subvention Conseil Général	2 478,45 €
- Fonds propres	2 478,45 € + TVA
Total	4 956,90 € HT

Vote : Pour à l'unanimité

**IV/2 – DEMANDES DE SUBVENTIONS –
MANIFESTATIONS ROSIERE 2011.**

Considérant que se tiendra les 10, 11 et 12 juin prochains, la fête pour l'élection de la 90^{ème} Rosière de Courpière, organisée par le Comité d'Animation de Courpière en lien avec la commune de Courpière, et financée par la commune de Courpière, au travers d'une subvention versée à cette association,

Considérant que la ville de Courpière accueillera à cette occasion le Rassemblement national des Rosières de France, avec la participation d'une quinzaine de délégations venues d'autres départements,

Considérant que le coût total hors taxes pour 2011 est estimé à 32 800,00 € HT,

- Sollicite pour cette manifestation traditionnelle d'envergure, l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Régional, du

Plan de financement

- Subvention Conseil Général	3 000 €
- Subvention Conseil Régional	3 000 €
- Subvention Communauté de Communes du Pays de Courpière	2 000 €
- Fonds propres	24 800 € + TVA

Total 32 800 € HT

Vote : Pour à l'unanimité

**IV/3 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – CHEVALMANIA
2011.**

Considérant que la ville de Courpière proposera le 16 juillet 2011, la 8^{ème} édition de la manifestation d'envergure intitulée « Chevalmania, fête des Berges de la Dore »

COUT DE REVIENT PREVISIONNEL

Désignation	Montant en € H.T.
Cachets spectacles (y compris Sacem)	3 600 €
Frais de communication	850 €
Location de matériel	1 500 €
Préparation technique	3 750 €
Divers	600 €
Frais de réception	560 €
TOTAL H.T. en €	10 860 €

- Sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Communauté de Communes du Pays de COURPIERE,

Plan de financement

- Subvention Conseil général	1 500 €
- Subvention Conseil Régional	1 500 €
- Subvention Communauté de Communes du Pays de Courpière	1 500 €
- Fonds propres	6 360 € + TVA

Total 10 860 € HT

Vote : Pour à l'unanimité

**IV/4 – CREATION D'UNE REGIE POUR LES
PUBLICITES**

- Approuve la création d'une régie de recettes destinée à percevoir les produits relatifs à la vente d'espaces publicitaires dans les publications communales.

Vote : Pour à l'unanimité

**IV/5 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE
LOCATION PRECAIRE ET REVOCABLE – 10, AVENUE
DE LA GARE**

- Approuve la signature d'une convention de location précaire et révocable – Local 10, avenue de la Gare.

Vote : pour à l'unanimité

V – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX.

**V/1 – DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER
(DIA) – POUR INFORMATION**

**V/2 – VENTE AMIABLE D'IMMEUBLES COMMUNAUX
A LA SOCIETE CELTA - SECTION BM N°308, 310, 314,
306, 312 - ROUTE DE CLERMONT**

Vote : Pour à l'unanimité